

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EAU

Auch, l e 20 mai 2025

Intempéries de mai 2025 dans le département du Gers

Mise en place de procédures temporaires d'entretien de cours d'eau et plans d'eau suite à événement climatique exceptionnel

Au cours du mois de mai 2025, des pluies de forte intensité (plus de 80 mm en 24 h) se sont abattues sur plusieurs communes du département du Gers, entraînant des coulées de boue qui obstruent les cours d'eau ou sont susceptibles d'avoir fragilisé des plans d'eau.

Afin de permettre aux particuliers et aux collectivités propriétaires/gestionnaires de faire face ou d'éviter les conséquences de ces événements, la direction départementale des territoires du Gers vient de mettre en ligne 2 procédures simplifiées : dépôt de dossiers possibles jusqu'au 31/08/2025 pour des travaux à réaliser avant le 31/10/2025.

Ces procédures ont vocation à permettre le commencement des travaux dans les plus brefs délais, en accompagnant les pétitionnaires sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour réaliser ceux-ci dans le respect de la protection de l'environnement.

● **Concernant les cours d'eau**

Cette procédure simplifiée, réservée exclusivement aux interventions en cours d'eau afin de rétablir le libre écoulement de l'eau, est accessible en ligne sur le site internet des services de l'État dans le Gers [via ce lien](#).

● **Concernant les plans d'eau**

La procédure consiste à signaler tout dommage sur plan d'eau (coulées de boues ou problème sur l'ouvrage) afin d'initier les procédures réglementaires nécessaires aux travaux le plus rapidement possible. Les modalités sont disponibles sur le site internet des services de l'État dans le Gers [via ce lien](#).

Afin de pouvoir accompagner les usagers victimes de ces intempéries de la meilleure façon, sans retarder la capacité des services de l'État à traiter les projets de l'ensemble des usagers du département, il est important que cette procédure ne soit utilisée que par les usagers des communes touchées par les intempéries.

**Service de la Communication Interministérielle
et de la Représentation de l'État**

Tél. 05.62.61.43.67
Portable. 06.07.18.25.31
Mél. pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH

